

Suivi économique des quartiers stéphanois : **Quartier du Soleil** entre 2012 et 2022



Périmètre du quartier - ©epures

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain afin d'accélérer la mutation urbaine économique de certains territoires. La nouvelle dynamique créée par ces dispositifs devrait bénéficier au cadre de vie ainsi qu'aux entreprises afin de contribuer à l'attractivité. L'Epase, la Ville de Saint-Étienne et epures ont conventionné avec l'URSSAF pour suivre l'évolution des effectifs salariés et mesurer l'impact économique de ces opérations.

Quartier proche de centre-ville, Le Soleil est résidentiel et, à la fois, accueille des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

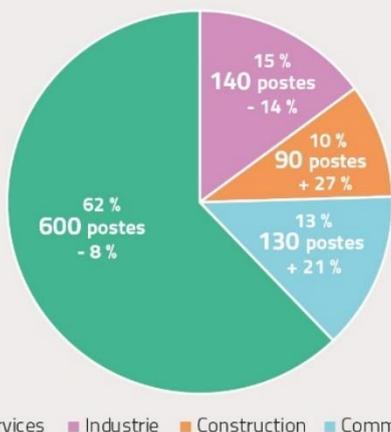
1- Les effectifs salariés privés

1-1- Évolution de court terme 2019-2022 : une légère baisse des effectifs expliquée par la santé

Le quartier du Soleil concentre près de 2 % des effectifs salariés privés de la ville de Saint-Étienne. Il comptabilise 960 postes salariés privés et 100 établissements.

Effectifs salariés 2022
960 postes salariés privés en 2022 (soit 2 % de l'effectif stéphanois)
Perte de 30 postes entre 2019 et 2022 (soit - 3 % contre + 4 % à Saint-Étienne)
Le secteur de l'action sociale est le plus représenté (410 postes)
100 établissements

Répartition des effectifs salariés dans les grands secteurs d'activité en 2022 et évolution depuis 2019



Ville de Saint-Etienne (Services : 65 % ; Commerce : 17 % ; Industrie : 12 % ; Construction : 6 %)

Source : Acooss-Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

960 postes salariés privés
- 3 % entre 2019 et 2022 (+ 4 % à Saint-Étienne)

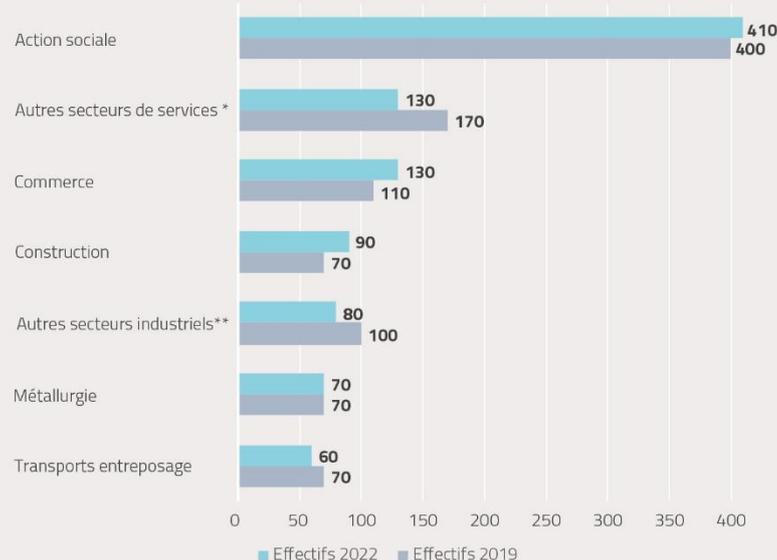
De manière globale, **les services représentent la majorité des effectifs** du quartier (62 % des postes), une part inférieure de 3 points à celle de la ville de Saint-Étienne. **Les activités industrielles sont bien représentées** avec 15 % des effectifs salariés du quartier (12 % à Saint-Etienne) **ainsi que la construction** (10 % des effectifs, 6 % à Saint-Étienne). Le commerce est, quant à lui, sous-représenté (13 % des effectifs, 17 % à Saint-Étienne).

Par rapport à la répartition des effectifs de 2019, on constate un léger recul du poids des services (baisse de 3 points) **au profit en premier lieu de la construction** (hausse de 3 points).

Sur cette même période, le quartier a connu une diminution de ses postes salariés du privé (perte de 30 postes) **et une augmentation de son nombre d'établissements** (100 établissements en 2022, 30 de plus qu'en 2019). **Cette diminution de 3 % de ses effectifs survient dans un contexte de hausse à l'échelle de la ville de Saint-Etienne (+ 4 %).**

Cette diminution des effectifs est principalement imputable aux secteurs de services, dont les activités pour la santé et la recherche et développement (perte de 40 postes, -23 %) ainsi qu'aux secteurs industriels, dont la fabrication de machines et équipements (perte de 20 postes, -19 %).

Evolution des effectifs salariés privés entre 2019 et 2022



* dont Activités pour la santé humaine et Recherche et développement

** dont Fabrication de machines et équipements n.c.a.

Source : Acooss-Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

1^{er} employeur : **l'action sociale et l'hébergement médico-social**

410 postes salariés privés
+ 0 % entre 2019 et 2022

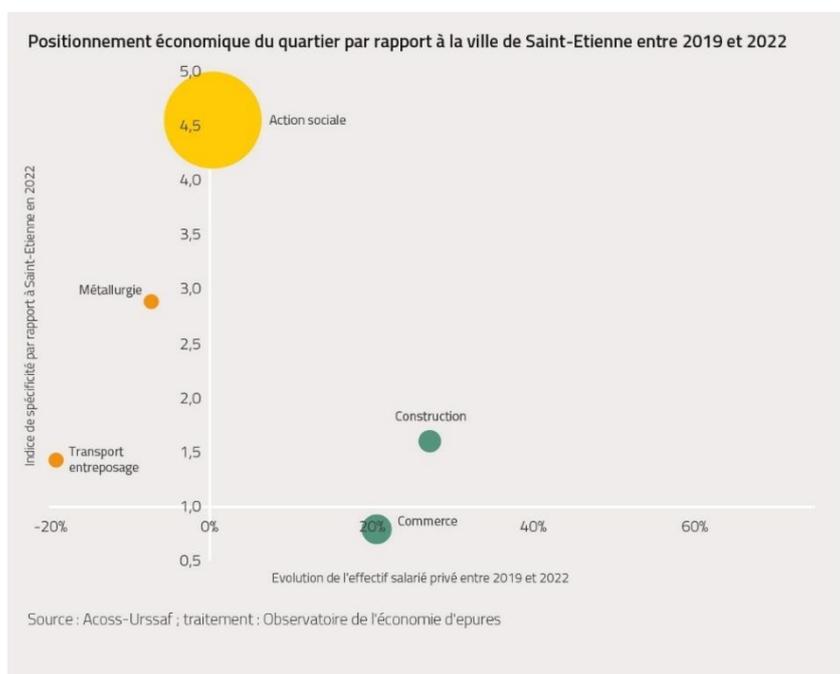
2^e employeur : **la santé et la recherche-développement**
En baisse entre 2019 et 2022

3^e employeur : **le commerce**
130 postes salariés privés
+ 21 % entre 2019 et 2022

Le quartier du Soleil présente une spécialisation forte dans un secteur d'activité très pourvoyeur d'emplois :

- **L'action sociale et l'hébergement médico-social, premier secteur du quartier avec 410 postes (soit 42 % des effectifs salariés du privé).** Bien qu'il affiche une stagnation entre 2019 et 2022, ce secteur reste une très forte spécialisation du quartier (indice de 4,5, quartier très spécialisé), répertoriant, à lui seul, 8 % des effectifs stéphanois dédiés à ce secteur, grâce en premier lieu à la présence de trois grands pôles d'hébergement médico-social.

À cette spécialisation très forte s'ajoutent trois autres secteurs aux effectifs plus modestes :



- La **construction** (90 postes) et les **transports et entreposage** (60 postes) sont respectivement 1,6 fois et 1,4 fois plus représentés. Alors que les effectifs du transport-entreposage diminuent légèrement (perte de 10 postes, - 19 %), ceux de la construction progressent (gain de 20 postes, + 27 %) ;

- La **métallurgie-mécanique** répertorie 70 postes. En diminution de 7 % par rapport à 2019, cette activité reste 2,9 fois plus représentée au Soleil par rapport à la ville de Saint-Étienne (une forte spécialisation). Il convient de rappeler qu'en dehors de la mécanique, d'autres activités industrielles sont présentes sur le quartier. On peut citer notamment la fabrication de machines et d'équipements.

Les effectifs salariés privés dédiés à la santé ne peuvent pas être diffusés de manière précise à cause du secret statistique mais ce secteur fait partie des plus représentés au sein de ce quartier.

1-2- Évolution de moyen terme 2012-2022 : une croissance des effectifs soutenue par l'action sociale et le commerce

960 postes salariés privés
+ 19 % entre 2012 et 2022
 (- 5 % à Saint-Étienne)

Afin d'avoir une meilleure visibilité de l'impact des projets d'aménagement sur les effectifs salariés, l'analyse suivante prend en compte une période plus longue considérant 2012 comme année zéro.

1^{er} employeur : l'action sociale et l'hébergement médico-social

410 postes salariés privés
+ 25 % entre 2012 et 2022

2^e employeur : la santé et la recherche-développement
En baisse entre 2012 et 2022

3^e employeur : le commerce
130 postes salariés privés
+ 68 % entre 2012 et 2022

L'analyse de plus long terme du quartier du Soleil confirme **un profil orienté vers l'économie présentielle** avec une présence significative d'activités liées à l'action sociale.

Le suivi économique du quartier du Soleil entre 2012 et 2022 met en évidence une croissance de 19 % des effectifs salariés alors que, sur la même période, les effectifs stéphanois baissent de 5 %. En dehors de la métallurgie-mécanique (- 17 % du nombre d'effectifs), des activités pour la santé et la recherche et développement ou de la fabrication de machines et équipements, tous les secteurs font preuve de dynamisme.

Les évolutions les plus marquantes concernent :

- **L'action sociale et l'hébergement médico-social**, qui compte 410 postes et dont les effectifs ont augmenté de 25 % (+ 80 postes) entre 2012 et 2022 ;

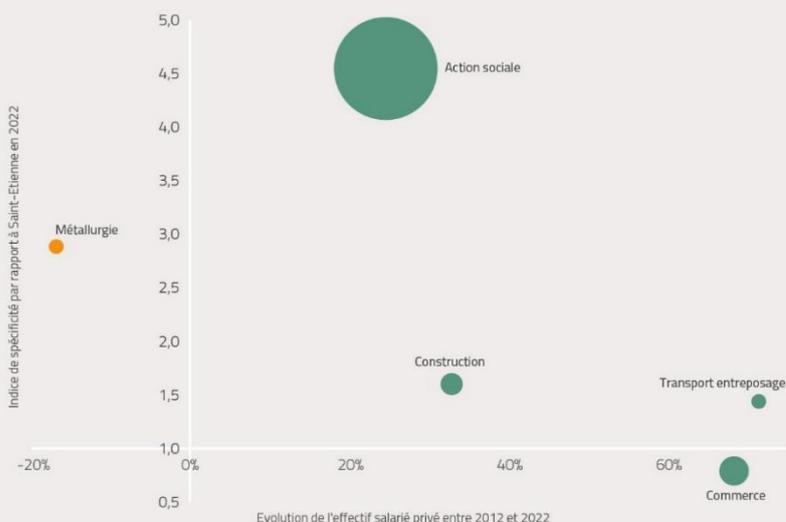
- **la construction**, 90 postes, a vu ses effectifs augmenter de 33 % (+ 20 postes) ;

- **le commerce**, avec 130 postes, a augmenté de 68 % (+ 50 postes) ;

- **les transports et l'entreposage**, 60 postes, ont vu leurs effectifs croître de 71 % (+ 30 postes).

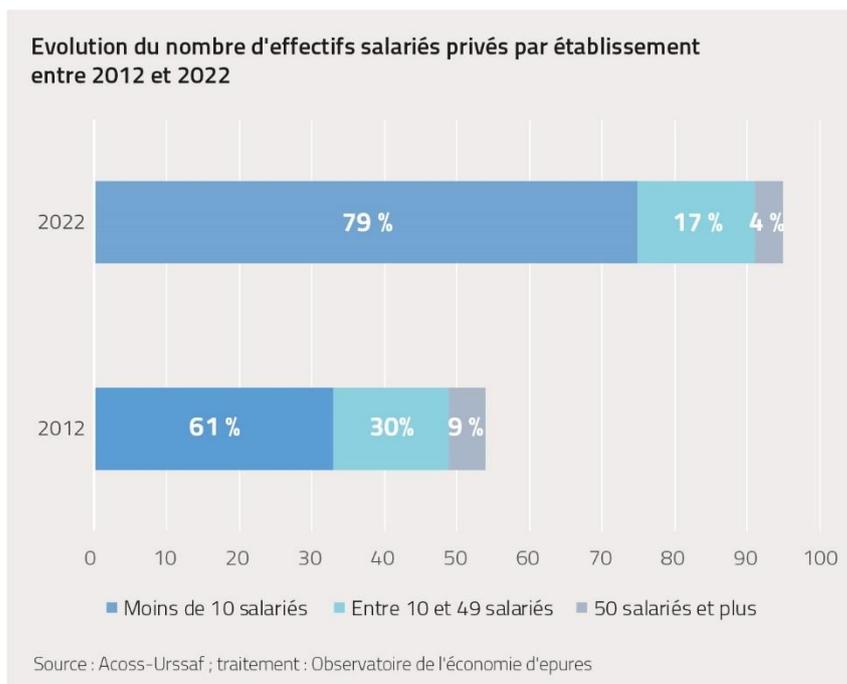
La construction et le commerce affichent une croissance continue, contrairement à l'action sociale et au transport pour qui elle s'est interrompue depuis 2019. La métallurgie poursuit son recul. Avec l'inauguration fin 2019 d'une nouvelle ligne de tramway traversant le quartier en plein cœur, ou encore le lancement de divers projets immobiliers, le quartier a connu un regain d'activités, notamment présentieilles et commerciales.

Positionnement économique du quartier par rapport à la ville de Saint-Etienne entre 2012 et 2022



Source : Acooss-Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

1-3- Des établissements de petite taille



Les établissements du Soleil sont 79 % à avoir moins de 10 salariés, 17 % à avoir entre 10 et 49 salariés et 4 % à avoir plus de 50 salariés. **Cette répartition est proche de celle de la ville de Saint-Etienne.**

En termes d'évolution, **la part des établissements de moins de 10 salariés a gagné 18 points entre 2012 et 2022.** Cette situation s'explique probablement par la présence de plus en plus forte du commerce et des activités médicales dans ce quartier.

Définition et méthode

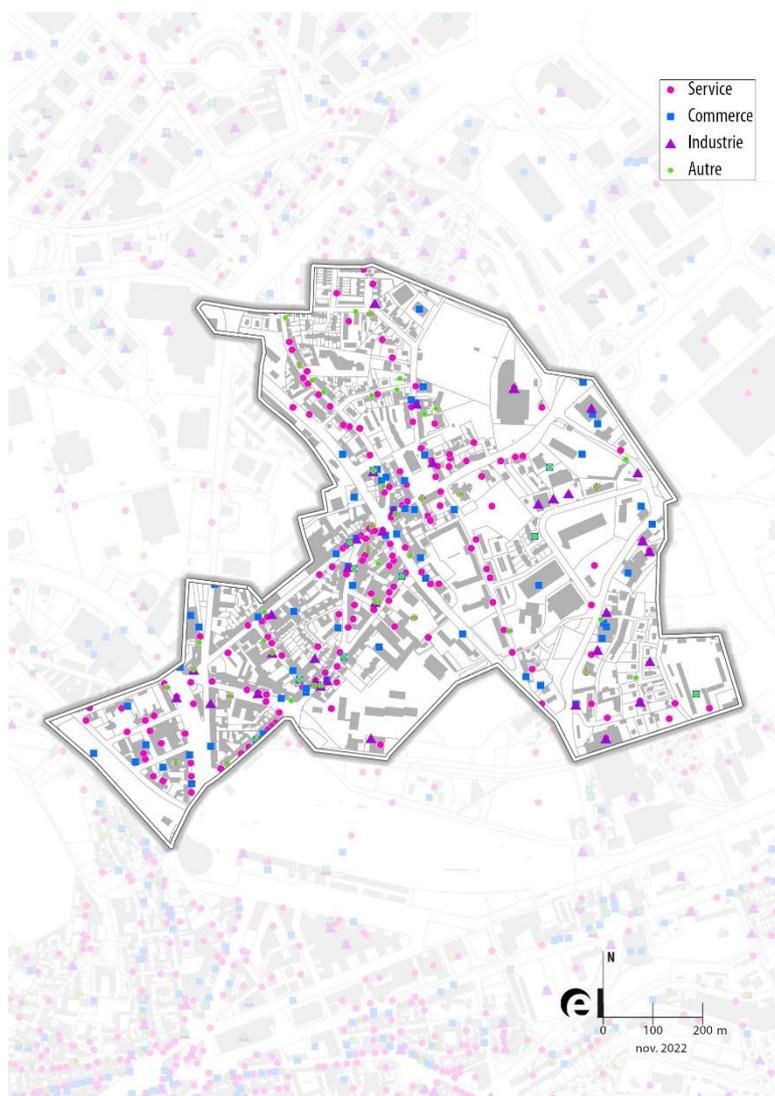
Le champ de cette publication dont la source est l'Acooss-Urssaf couvre l'ensemble des cotisants qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf la fonction publique d'Etat, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'effectif salarié est renseigné dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives.

Les effectifs salariés correspondent au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de l'année. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Les données sont provisoires et peuvent donc conduire à des variations d'une année sur l'autre.

L'indice de spécificité compare la part des effectifs d'un secteur du quartier à la part des effectifs de ce secteur dans la ville de Saint-Etienne. Un quartier représente une spécificité dans un secteur par rapport à la ville de Saint-Etienne dès lors que l'indice est supérieur à 1. Si l'indice est supérieur à 2, la spécificité est particulièrement forte (secteur 2 fois plus représenté en proportion).

2- Localisation des emplois au sein du quartier du Soleil

Les établissements du quartier du Soleil ne recouvrent pas l'ensemble du périmètre. Trois secteurs distincts apparaissent.



- Le secteur situé au nord du Boulevard Fauriat (rues de la Talaudière, de la Liberté, des docteurs Henri et Bernard Muller, du Soleil, d'Outre Furan, Place Garibaldi, etc.) comptabilise 40 % des établissements du quartier. Les activités y sont très variées puisque cohabitent de la métallurgie mécanique, des services aux particuliers (infirmiers, sages-femmes, kinés, action sociale, enseignement, associations sportives et culturelles, restaurants), du commerce (alimentaire, journaux, concessionnaires automobiles), des services aux entreprises (immobilier, photographie, nettoyage, courrier) et des activités de construction (plâtrerie, isolation).

- Le secteur situé au sud du Boulevard Fauriat (rue Louis Soulié, Beaunier, Tiblier Verne, Martin d'Aurec, etc.) et comprenant le boulevard répertorie près de 40 % des établissements du quartier. Cette zone concentre aussi bien de l'industrie (métallurgie-mécanique, fabrication de meubles) que du commerce (alimentation, concessions automobiles), des services aux particuliers (santé, enseignement culturel, action sociale, coiffeurs, restaurants, clubs de sport), de la construction (plaquistes, plâtrerie, matériaux de construction) ou des services aux entreprises (banques, programmation informatique, transport, courrier).

- De manière plus éparse, un secteur situé à l'est du boulevard Fauriat (rues Vacher, du Serment du Jeu de Paume, Denis Bastide, etc.) répertorie de l'ordre de 15 % des établissements du quartier. Cette zone est principalement composée d'activités industrielles (métallurgie-mécanique, textile, industrie automobile), de construction (exploitation de gravière et de sablière, fabrication de béton, menuiserie, installation gaz/électricité) et, dans une moindre mesure, de commerces de gros (combustibles, vaisselle ...). Le petit commerce de détail et les services ne sont pas représentés.

En plus des 960 postes salariés privés identifiés par les données Acoess-Urssaf, la base Diane+ met en évidence :

- **240 indépendants sans salarié.** Les secteurs les plus représentés concernent le commerce, la construction, le transport ainsi que l'immobilier ;
- **110 emplois publics,** dont la plupart dans l'éducation.

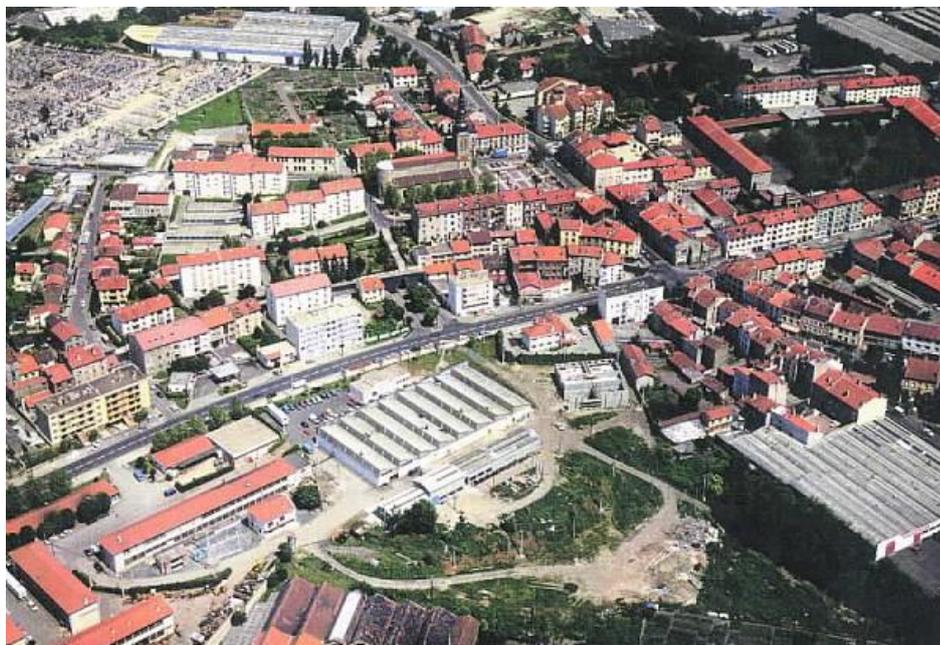
Les plus gros établissements (Source : Diane +) :

ADAPEI (100 postes) / Mijno Précision Gearing (70) / Coallia (50) / Collèges Jules Vallès (50) / Lycée Général Honoré d'Urfé (50) / Foyer de vie du soleil (50) / SOFIDRIS (30) / Heyraud (30)

Définition et méthode

Diane+ est une base de données qui permet un accès instantané aux informations financières et aux liens capitalistiques des entreprises françaises afin de permettre la réalisation d'analyses économiques.

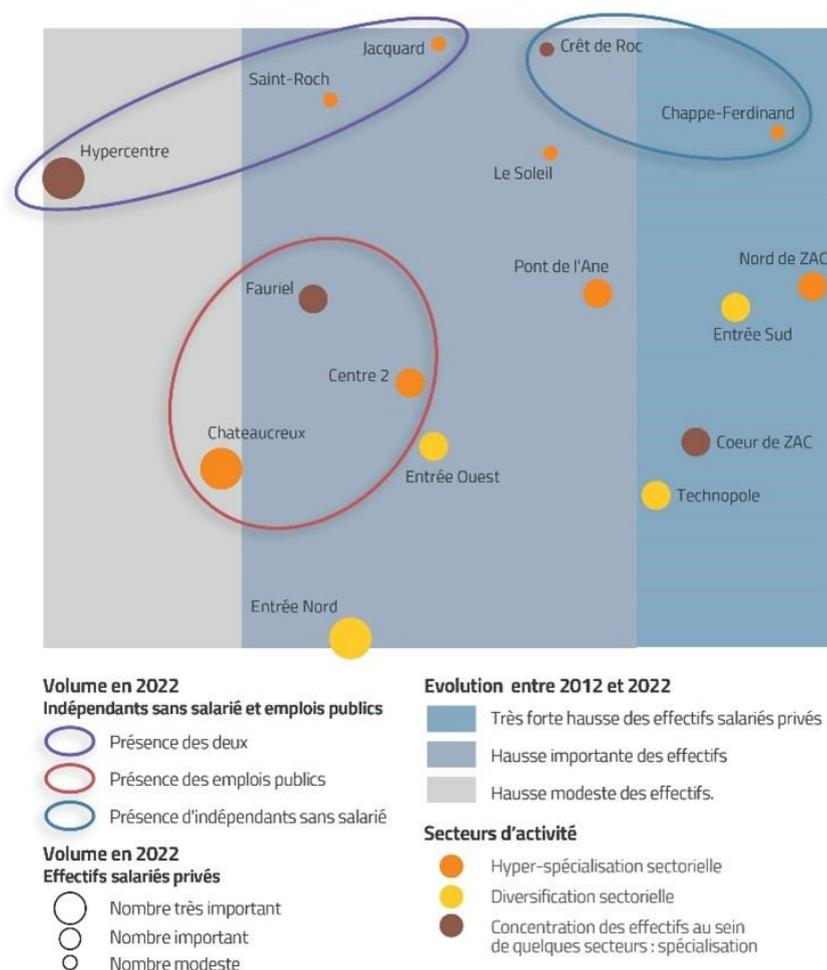
Diane+ couvre l'ensemble des sociétés françaises, tenues de déposer leurs comptes annuels auprès des greffes de tribunaux de commerce, ainsi que les divers agents économiques (indépendants, petites associations sans but lucratif, établissements secondaires, etc.).



Boulevard Fauriat - ©epures

3- Positionnement du Soleil par rapport aux autres quartiers

Comparativement aux autres quartiers, le Soleil répertorie un nombre d'effectifs modeste en 2022 (960 postes). Ils augmentent de 19 % entre 2012 et 2022, dans un contexte où la ville de Saint-Etienne a perdu 5 % de ses postes salariés. Le quartier du Soleil comptabilise 100 établissements salariés en 2022, proche du quartier de Jacquard. Il se caractérise par une hyperspécialisation sectorielle de ses effectifs du fait du poids significatif du secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social.



Sources : Acoiss-Urssaf, Diane+ ; traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Fiches disponibles sur les quartiers :

- Centre 2, Chappe-Ferdinand, Châteaucreux, Crêt de Roc, Entrée nord est, Entrée ouest, Entrée sud, Fauriel, Hypercentre, Jacquard, MPA – Cœur de ZAC, MPA – Nord de ZAC, MPA _ Technopole, Pont de l'Ane Monthieu, Saint Roch, Soleil.

On retiendra

Quartier proche de l'hypercentre, le Soleil accueille 1 000 postes salariés en 2021, dont 62 % relèvent des activités de services, 15 % de l'industrie, 13 % du commerce et 10 % de la construction. Ce quartier présente une diminution de ses effectifs salariés privés entre 2019 et 2022 (- 3 % ; + 4 % à Saint-Etienne), mais une spécialisation très forte par rapport à la ville de Saint-Etienne dans l'action sociale et l'hébergement médico-social.